



Assemblée générale

Distr. générale
22 décembre 2004
Français
Original: anglais

Cinquante-neuvième session

Point 126 de l'ordre du jour

Financement de la Force des Nations Unies

chargée du maintien de la paix à Chypre

Budget de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2005 au 30 juin 2006

Rapport du Secrétaire général

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Mandats et résultats escomptés	1-6	4
II. Ressources nécessaires	7-10	18
III. Analyse des variations	11-24	21
IV. Décisions que l'Assemblée générale devra prendre	25	25
V. Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux demandes et recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires et du Comité des commissaires aux comptes de l'ONU		26
Annexe		
Organigrammes		27
Carte		29



Résumé

Le présent rapport porte sur le budget de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2005 au 30 juin 2006, dont le montant s'élève à 45 777 800 dollars, compte tenu de contributions volontaires en nature d'un montant de 1 431 200 dollars.

Ce budget couvre le déploiement de 860 militaires, dont un observateur militaire et un groupe de liaison comprenant au maximum 40 membres, 69 membres du personnel de police civile, 42 fonctionnaires internationaux et 113 agents recrutés dans le pays.

La corrélation entre le montant total des ressources demandées pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2005 au 30 juin 2006 et l'objectif de la Force est expliquée dans des tableaux axés sur les résultats, qui présentent une analyse par composante (composante affaires politiques et civiles, composante militaire, composante police civile et composante appui). Les effectifs constituant les ressources humaines de la mission ont été déterminés composante par composante, sauf dans le cas du personnel chargé de la direction administrative et de la gestion, qui sert l'ensemble de la mission.

La variation des effectifs est analysée au niveau de chaque composante, l'explication faisant référence s'il y a lieu aux produits correspondants indiqués dans les tableaux.

Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1^{er} juillet 2005 au 30 juin 2006.)

Catégorie de dépenses	Dépenses (2003/04)	Montants répartis ^a (2004/05)	Prévisions de dépenses (2005/06)	Variation	
				Montant	Pourcentage
Militaires et personnel de police	22 980,3	23 573,4	18 050,1	(5 523,3)	(23,4)
Personnel civil	11 410,4	11 848,4	12 731,3	882,9	7,5
Dépenses opérationnelles	11 073,5	11 818,6	13 565,2	1 746,6	14,8
Montant brut	45 464,2	47 240,4	44 346,6	(2 893,8)	(6,1)
Recettes provenant des contributions du personnel	1 865,3	2 323,8	2 137,2	(186,6)	(8,0)
Montant net	43 598,9	44 916,6	42 209,4	(2 707,2)	(6,0)
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	1 707,1	1 274,4	1 431,2	156,8	12,3
Total	47 171,3	48 514,8	45 777,8	(2 737,0)	(5,6)

^a Non compris un montant de 2 176 900 dollars destiné à renforcer la sûreté et la sécurité du personnel et des locaux de la Force (résolution 58/301 de l'Assemblée générale).

Ressources humaines^a

	<i>Contingents</i>	<i>Police civile</i>	<i>Personnel international</i>	<i>Personnel recruté dans le pays</i>	Total
Direction administrative et gestion					
Postes approuvés pour 2004/05	–	–	5	–	5
Postes proposés pour 2005/06 ^b	–	–	3	–	3
Composantes					
Composante affaires politiques et civiles ^c					
Postes approuvés pour 2004/05	12	–	5	6	23
Postes proposés pour 2005/06 ^d	12	7	11	10	40
Contingents					
Postes approuvés pour 2004/05	1 178	–	2	4	1 184
Postes proposés pour 2005/06	822	–	2	4	828
Police civile					
Postes approuvés pour 2004/05	–	69	–	6	75
Postes proposés pour 2005/06 ^e	–	62	1	1	64
Personnel d'appui ^f					
Postes approuvés pour 2004/05	40	–	34	93	167
Postes proposés pour 2005/06	26	–	25	98	149
Total					
Postes approuvés pour 2003/04	1 230	69	46	109	1 454
Postes proposés pour 2004/05	860	69	42	113	1 084
Variation nette	(370)	–	(4)	4	(370)

^a Effectif autorisé/proposé le plus élevé.

^b Compte tenu de l'inclusion du Bureau du Conseiller principal dans la composante affaires politiques et civiles (signalée dans les tableaux du budget 2004/05 à la rubrique Direction administrative et gestion).

^c Y compris les militaires qui remplissent des fonctions affaires civiles.

^d Y compris le Bureau du Conseiller principal, 7 policiers civils remplissant des fonctions affaires civiles et 4 agents recrutés dans le pays (interprètes) (voir les tableaux du budget 2004/05 sous composante 3, police civile).

^e Compte tenu de l'inclusion de 7 policiers remplissant des fonctions affaires civiles et de 4 agents recrutés dans le pays (interprètes) dans la composante affaires politiques et civiles.

^f Y compris les militaires remplissant des fonctions d'appui.

Les décisions que l'Assemblée générale devra prendre sont énoncées au chapitre IV du présent rapport.

I. Mandat et résultats escomptés

1. Le Conseil de sécurité a créé la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre par sa résolution 186 (1964) du 4 mars 1964. Dans sa résolution 1568 (2004) du 22 octobre 2004, le Conseil a approuvé les recommandations du Secrétaire général concernant la modification du concept d'opérations et des effectifs de la Force, comme il est indiqué dans son rapport du 24 septembre 2004 (S/2004/756), et a prorogé le mandat de la Force pour une nouvelle période prenant fin le 15 juin 2004.

2. La Force a pour mandat d'aider le Conseil à atteindre un objectif général, qui est d'assurer la paix et la sécurité à Chypre et le retour à la normale.

3. Dans le cadre de cet objectif général, la Force contribuera, au cours de l'exercice budgétaire, à un certain nombre de réalisations, en exécutant les produits clefs présentés dans les tableaux ci-après. En application de la résolution 1568 (2004) du Conseil de sécurité, les tableaux ont été restructurés et présentent les réalisations et les produits par composante (composante affaires politiques et civiles, composante militaire, composante police civile et composante appui).

4. Les réalisations escomptées sont celles qui permettront d'atteindre, au terme du mandat de la Force, l'objectif fixé par le Conseil de sécurité, tandis que les indicateurs de succès serviront à mesurer les progrès accomplis au cours de l'exercice budgétaire. Les effectifs constituant les ressources humaines de la Force ont été déterminés composante par composante, sauf dans le cas du personnel chargé de la direction administrative et de la gestion, qui sert l'ensemble de la Force. La variation des effectifs par rapport au budget 2004/05 est expliquée au niveau de chaque composante.

5. Le quartier général de la Force et l'état-major du secteur 2 ont été établis dans la capitale, Nicosie, où se trouve également le Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général et chef de la mission. Les états-majors des secteurs 1 et 4 ont été établis à Skouriotissa et Famagouste, respectivement. Conformément au concept d'opérations modifié de la Force que le Conseil de sécurité a approuvé dans sa résolution 1568 (2004), le personnel des contingents a été regroupé dans trois grands camps et le nombre de postes d'observation permanents a été ramené de 17 à 11. Les postes de police civile ont également été ramenés de 7 à 6. La mission fournit un appui administratif, logistique et technique aux contingents et aux forces de police civile déployés dans les zones où sont établis son quartier générale et ses états-majors de secteur ainsi qu'aux postes d'observation permanents et aux postes de police.

Direction administrative et gestion

6. La direction administrative et la gestion d'ensemble seront assurées par le Cabinet du Représentant spécial du Secrétaire général et chef de la mission.

Tableau 1
Ressources humaines : Direction administrative et gestion

	Personnel recruté sur le plan international						Total partiel	Personnel recruté sur le plan national	Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA/SSG	D-2/D-1	P-5/P-4	P-3 à P-1	Service mobile	Services généraux				
Bureau du Représentant spécial par intérim du Secrétaire général et chef de la mission^{a, b}										
Postes approuvés pour 2004/05	2	1	-	-	-	2	-	-	5	5
Postes proposés pour 2005/06	2	-	-	-	-	1	-	-	3	3
Variation nette	-	(1)	-	-	-	(1)	-	-	(2)	(2)

^a Y compris un poste de sous-secrétaire général (Représentant spécial du Secrétaire général et chef de mission) et un poste de secrétaire général adjoint (en attendant la reprise des bons offices du Secrétaire général à Chypre, le poste est maintenu mais non pourvu).

^b Non compris le Bureau du Conseiller spécial inclus dans la composante 1, affaires politiques et civiles (apparaissant dans les tableaux du budget 2004/05 à la rubrique ci-dessus).

Composante 1 : composante affaires politiques et civiles

Réalisations escomptées	Indicateurs de succès
1.1 Amélioration des relations entre Chypriotes grecs et Chypriotes turcs	1.1.1 Ouverture de deux points de passage supplémentaires 1.1.2 Application de mesures de confiance 1.1.3 Liberté de mouvement des personnes et des marchandises à travers la zone tampon 1.1.4 Pas d'incident aux points de passage résultant du passage d'un bord à l'autre
<p><i>Produits</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Facilitation et fourniture de contacts permanents au niveau le plus élevé avec les parties et les acteurs clefs concernant la question de Chypre • Organisation de conférences, séminaires et colloques sur la réconciliation à Chypre et participation à de tels conférences, séminaires et colloques • Négociation, médiation et missions de bons offices auprès des parties sur les initiatives visant à instaurer la confiance • Missions de bons offices auprès des deux parties afin de faciliter le règlement des différends et des questions relatives au passage d'un bord de l'île à l'autre • Organisation de 200 réunions entre des représentants des deux communautés issus des milieux politiques, privés et professionnels et des organisations de la société civile • Liaison quotidienne avec les puissances garantes et d'autres États Membres sur des questions concernant l'exécution du mandat de la Force 	

<ul style="list-style-type: none"> • 240 réunions avec des représentants des deux parties, d'organisations non gouvernementales et d'organisations civiques sur des questions intéressant les deux communautés et le règlement des conflits • Contacts quotidiens avec les médias locaux et internationaux concernant l'évolution de la situation à Chypre et le rôle et les activités de la Force • Liaison quotidienne avec les bureaux d'information des deux parties 	
<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>
1.2 Progrès sur la voie de la normalisation des conditions de vie dans la zone tampon et de celles des Chypriotes grecs et des Maronites dans le nord et des Chypriotes turcs dans le sud	<p>1.2.1 Passage de 4 en 2003/04 à 13 en 2004/05 et à 15 en 2005/06 du nombre de projets d'infrastructure exécutés dans la zone tampon</p> <p>1.2.2 Passage du pourcentage de mines et de munitions non explosées neutralisées dans la zone tampon de 0 % en 2003/04 à 20 % en 2004/05 et à 80 % en 2005/06</p> <p>1.2.3 Pas de victimes des mines dans la zone tampon</p> <p>1.2.4 Ouverture d'une école primaire pour les Chypriotes turcs dans le sud</p> <p>1.2.5 Levée des restrictions à la liberté de mouvement imposées à 411 Chypriotes grecs et 153 Maronites dans le nord</p>
<i>Produits</i>	
<ul style="list-style-type: none"> • Intercession quotidienne auprès des autorités des communautés respectives de l'autre partie sur des questions concernant l'enseignement, la culture, la religion, etc. • Négociation d'accords avec les parties en vue de maximiser l'utilisation de la zone tampon à des fins civiles : réouverture des routes publiques, des installations sportives et des entreprises économiques • Identification et facilitation de deux projets d'infrastructure devant profiter aux deux communautés • Réunions périodiques d'appel de fonds avec des donateurs potentiels pour des projets bicommunautaires à Pyla • Médiation aux fins du règlement de questions économiques et juridiques entre les deux parties dans la zone tampon • Coordination des réunions hebdomadaires sur les activités de déminage tenues avec les deux parties et des entrepreneurs internationaux • Visites humanitaires hebdomadaires auprès de Chypriotes grecs dans la péninsule de Karpas et auprès de Maronites dans le nord, et réunions humanitaires hebdomadaires avec des Chypriotes turcs dans le sud • Coordination du renforcement des capacités de l'école secondaire chypriote grecque à Rizokarpaso • Facilitation du recrutement d'un professeur de turc pour les élèves chypriotes turcs à Limassol 	

- Réunions d'information périodiques avec les médias concernant le fonctionnement des points de passage et la circulation des marchandises dans la zone tampon
- Mise à jour du site Web destiné au public

Facteurs externes : Coopération des deux parties et poursuite du financement par les donateurs

Tableau 2

Ressources humaines**Composante 1 : composante affaires politiques et civiles**

											Total										
I. Contingents^d																					
Postes approuvés pour 2004/05											12										
Postes proposés pour 2005/06											12										
Variation nette											–										
II. Police civile																					
Postes approuvés pour 2004/05											–										
Postes proposés pour 2005/06 ^b											7										
Variation nette											7										
<i>Personnel recruté sur le plan international</i>																					
											<i>Personnel recruté sur le plan national</i>	<i>Volontaires des Nations Unies</i>									
<i>III. Personnel civil</i>	<i>SGA/SSG</i>	<i>D-2/D-1</i>	<i>P-5/P-4</i>	<i>P-3 à P-1</i>	<i>Service mobile</i>	<i>Services généraux</i>	<i>Services de sécurité</i>	Total partiel			Total										
Bureau du Conseiller principal																					
Postes approuvés pour 2004/05											–	–	–								
Postes proposés pour 2005/06 ^c											–	1	1	1	–	1	–	4	–	–	4
Variation nette											–	1	1	1	–	1	–	4	–	–	4
Bureau du porte-parole																					
Postes approuvés pour 2004/05											–	–	1	1	–	1	–	3	1	–	4
Postes proposés pour 2005/06											–	–	1	1	–	1	–	3	1	–	4
Variation nette											–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Bureau des affaires civiles																					
Postes approuvés pour 2004/05											–	–	1	1	–	–	–	2	5	–	7
Postes proposés pour 2005/06 ^d											–	–	2	1	1	–	–	4	9	–	13
Variation nette											–	–	1	–	1	–	–	2	4	–	6

III. Personnel civil	Personnel recruté sur le plan international							Total partiel	Personnel recruté sur le plan national	Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA/SSG	D-2/D-1	P-5/P-4	P-3 à P-1	Service mobile	Services généraux	Services de sécurité				
Total partiel, affaires politiques et civiles											
Postes approuvés pour 2004/05	–	–	2	2	–	1	–	5	6	–	11
Postes proposés pour 2005/06	–	1	4	3	1	2	–	11	10	–	21
Variation nette	–	1	2	1	1	1	–	6	4	–	10
Total général (I-III)											
Postes approuvés pour 2004/05											23
Postes proposés pour 2005/06											40
Variation nette											17

^a Militaires remplissant des fonctions affaires civiles.

^b Policiers civils remplissant des fonctions affaires civiles (apparaissaient dans les tableaux du budget 2004/05 à la rubrique composante 3, Police civile).

^c Y compris le Bureau du Conseiller principal (apparaissait dans les tableaux des budgets 2004/05 à la rubrique Direction administrative et gestion).

^d Y compris 4 agents recrutés dans le pays (interprètes) (apparaissaient dans les tableaux du budget 2004/05 à la rubrique composante 3, Police civile).

<i>Réalisation escomptée/produits</i>
Réalisation escomptée 1.1 : amélioration des relations entre les communautés chypriote grecque et chypriote turque
<i>Produits</i>
<ul style="list-style-type: none"> • Facilitation et fourniture de contacts permanents au niveau le plus élevé avec les parties et les acteurs clefs concernant la question de Chypre • Organisation de conférences, séminaires et colloques sur la réconciliation à Chypre et participation à de tels conférences, séminaires et colloques • Négociation, médiation et missions de bons offices auprès des parties sur les initiatives visant à instaurer la confiance • Missions de bons offices auprès des deux parties afin de faciliter le règlement des différends et des questions relatives au passage d'un bord de l'île à l'autre • Organisation de 200 réunions entre des représentants des deux communautés issus des milieux politiques, privés et professionnels et des organisations de la société civile • Liaison quotidienne avec les puissances garantes et d'autres États Membres sur des questions concernant l'exécution du mandat de la Force

- 240 réunions avec des représentants des deux parties, d'organisations non gouvernementales et d'organisations civiques sur des questions intéressant les deux communautés et le règlement des conflits

Justification

• **Personnel international : création de deux postes de spécialiste des affaires politiques (P-4 et P-3)**

En l'absence d'un bureau politique au sein de la Force, le Service des affaires civiles remplit certaines fonctions qui sont normalement dévolues à une section politique, telles que la fourniture d'un appui au Bureau du Chef de mission pour la médiation, les négociations et les rapports sur la situation politique. À la suite du référendum d'avril 2004, le rôle de la Force est devenu particulièrement important car celle-ci demeure la seule interface politique des Nations Unies sur l'île et en raison de la multiplication des initiatives d'instauration de la confiance. Parallèlement, les tâches du Service des affaires civiles se sont multipliées et sont devenues plus complexes, ce qui fait que les arrangements actuels ne sont plus tenables.

Le tableau d'effectifs du Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de mission approuvé pour 2004/05 prévoit un poste de conseiller principal (D-1), mais aucun autre poste d'administrateur pour seconder le Conseiller principal. Afin de renforcer la capacité d'analyse et de communication de l'information politique de la mission, il est donc proposé de créer deux postes de spécialiste des affaires politiques :

Spécialiste des affaires politiques de la classe P-4. Le titulaire aiderait le Chef de mission, par l'entremise du Conseiller principal, à formuler des stratégies politiques, à analyser les incidences des nouveaux problèmes et à formuler des recommandations sur la façon de faire avancer les choses, à entretenir des contacts avec les parties chypriote grecque et chypriote turque, les acteurs politiques et les dirigeants de la société civile, ainsi qu'avec les acteurs régionaux et les organisations régionales, la communauté diplomatique et les organismes des Nations Unies opérant à Chypre, et assurerait la liaison avec les organisations régionales et sous-régionales, analyserait l'information et examinerait les analyses concernant l'évolution de la situation politique, civile, sociale, économique ... etc. à Chypre, dans la sous-région et dans la région et les incidences qu'elles peuvent avoir sur l'exécution du mandat de la Force.

Spécialiste des affaires politiques de la classe P-3. Le titulaire serait chargé de déceler et d'analyser les tendances politiques sur l'île et ailleurs en rapport avec la mission de bons offices du Secrétaire général; de collecter et d'analyser l'information sur les nouveaux développements dans l'Union européenne concernant Chypre; d'examiner et d'analyser les communications et publications émanant de diverses sources et d'aider à l'élaboration de rapports de synthèse concernant les principaux faits nouveaux dans la zone de la mission et leur impact sur l'exécution du mandat.

Réalisation escomptée/produits

Réalisation escomptée 1.2 : progrès sur la voie de la normalisation des conditions de vie dans la zone tampon et de celles des Chypriotes grecs et des Maronites dans le nord et des Chypriotes turcs dans le sud

Produits

- Intercession quotidienne auprès des autorités des communautés respectives de l'autre partie sur des questions concernant l'enseignement, la culture, la religion, etc.

- Négociation d'accords avec les parties en vue de maximiser l'utilisation de la zone tampon à des fins civiles : réouverture des routes publiques, des installations sportives et des entreprises économiques
- Identification et facilitation de deux projets d'infrastructure devant profiter aux deux communautés
- Réunions périodiques d'appel de fonds avec des donateurs potentiels pour des projets bicommunautaires à Pyla
- Médiation aux fins du règlement de questions économiques et juridiques entre les deux parties dans la zone tampon
- Coordination des réunions hebdomadaires sur les activités de déminage tenues avec les deux parties et des entrepreneurs internationaux
- Visites humanitaires hebdomadaires auprès de Chypriotes grecs dans la péninsule de Karpas et auprès de Maronites dans le nord, et réunions humanitaires hebdomadaires avec des Chypriotes turcs dans le sud
- Coordination du renforcement des capacités de l'école secondaire chypriote grecque à Rizokarpaso

Justification

- **Personnel international : création d'un poste de spécialiste des affaires civiles (hors classe) (P-5) et d'un poste d'assistant administratif (Service mobile)**

Étant donné l'élargissement des tâches du Service des affaires civiles de la mission, comme indiqué aux paragraphes 17 à 19 du rapport du Secrétaire général au Conseil de sécurité (S/2004/756), il est proposé de faire du poste de chef du Service un poste P-5. Le titulaire serait chargé de gérer le Service et de coordonner les activités avec les militaires et les policiers civils qui remplissent des fonctions affaires civiles (40 au total) et aiderait le Chef de mission à formuler des politiques visant à favoriser un retour à la normale et le bien-être de la population des deux bords.

Le chef du Service veillerait à ce que les membres des différentes communautés qui vivent dans des parties de l'île où celles-ci sont minoritaires reçoivent des services humanitaires et autres types d'aide; intercéderait auprès des parties et jouerait un rôle de médiation et de liaison pour améliorer la situation de certaines personnes et de certaines familles; faciliterait les contacts entre des groupes et des individus chypriotes grecs et chypriotes turcs; et aiderait à résoudre les questions économiques et juridiques opposant les deux parties (électricité et eau, statut personnel, biens), accroîtrait l'utilisation de la zone tampon à des fins civiles et conseillerait le personnel militaire de la mission et le personnel de police civile sur les questions liées aux affaires civiles.

Assistant administratif (Service mobile). L'assistant administratif relèverait du chef du Service et se verrait confier une large gamme de fonctions d'appui administratif : administration générale; recherche de l'information; établissement, traitement et suivi des demandes de voyage et liaison avec d'autres services d'appui pour l'organisation des voyages; tenue des registres de présence et de congé; soumission de demandes d'achat de matériel et de fournitures de bureau; et soumission des demandes de services d'entretien et de réparation; tenue d'un système d'archivage et de recherche; réponse aux questions et diffusion d'informations générales sur les travaux du Service; fourniture, coordination et suivi de l'appui administratif pour la préparation des réunions organisées par le Service. Le titulaire occuperait un poste du Service mobile redéployé de la composante appui.

Composante 2 : composante militaire

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>
2.1 Maintien du cessez-le-feu et de l'intégrité de la zone tampon	2.1.1 Passage des effectifs des forces adverses dans la zone tampon de 2 638 en 2004/05 à 2 507 en 2005/06 2.1.2 Passage des violations du cessez-le-feu de 1 025 en 2003/05 à 1 765 en 2004/05 et à 1 000 en 2005/06
<i>Produits</i>	
<ul style="list-style-type: none"> • 16 060 jours de patrouille des postes d'observation permanents (4 hommes par poste, 11 postes, 365 jours) • 36 500 jours de patrouille mobile (10 hommes par patrouille, 10 patrouille par jour, 365 jours) • 29 200 jours de patrouille mobile à long rayon d'action (8 hommes par patrouille, 10 patrouilles par jour, 365 jours) • 1 320 heures de patrouille aérienne tout au long de la zone tampon • Réunions quotidiennes de liaison à tous les niveaux avec les forces adverses sur des questions concernant la zone tampon • 13 140 jours d'observateur militaire et d'agent de liaison (36 homme et par jour, 365 jours) • 43 800 jours de réserve de réaction rapide au niveau de la section (30 hommes par section, 4 sections, 365 jours) 	
<i>Facteurs externes</i> : Coopération des forces adverses	

Tableau 3

Ressources humaines
Composante 2 : composante militaire

										Total	
I. Contingents											
Postes approuvés pour 2004/05										1 178	
Postes proposés pour 2005/06 ^a										822	
Variation nette										(356)	
<i>Personnel recruté sur le plan international</i>											
<i>Personnel recruté sur le plan national</i>											
<i>Volontaires des Nations Unies</i>											
<i>II. Personnel civil</i>	<i>SGA/SSG</i>	<i>D-2/D-1</i>	<i>P-5/P-4</i>	<i>P-3 à P-1</i>	<i>Service mobile</i>	<i>Services généraux</i>	<i>Services de sécurité</i>	Total partiel	Total national	Total Nations Unies	Total
Postes approuvés pour 2004/05	-	1	-	-	1	-	-	2	4	-	6

II. Personnel civil	Personnel recruté sur le plan international						Total partiel	Personnel recruté sur le plan national	Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA/SSG	D-2/D-1	P-5/P-4	P-3 à P-1	Service mobile	Services généraux				
Postes proposés pour 2005/06	-	1	-	-	1	-	2	4	-	6
Variation nette	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total général (I-III)										
Postes approuvés pour 2004/05										1 184
Postes proposés pour 2005/06										828
Variation nette										(356)

^a Comte tenu de la réduction de la Force autorisée par le Conseil de sécurité dans la résolution 1568 (2004).

Composante 3 : police civile

Réalisations escomptées	Indicateurs de succès
3.1 Amélioration des résultats des services de police dans la zone tampon	<p>3.1.1 Diminution du nombre d'incidents liés à des infractions et à des troubles de l'ordre public dans la zone tampon et à proximité des points de passage, de 94 incidents en 2004/05 à 88 en 2005/06</p> <p>3.1.2 Aucun incident lié à la circulation des marchandises aux points de passage</p> <p>3.1.3 Diminution du nombre d'incidents entre les deux groupes de population dans le village mixte de Pyla (20 en 2003/04), de 27 en 2004/05 à 22 en 2005/06</p> <p>3.1.4 Aucune manifestation violente dans la zone tampon</p>
<p><i>Produits</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • 2 920 tours de patrouille de la police civile (2 policiers x 4 patrouilles par jour x 365 jours) dans la zone tampon des Nations Unies, y compris dans les villages et à proximité des points de passage • Contacts avec les villageois et les chefs des communautés sur les questions relatives à la surveillance policière de proximité • Contacts avec la police chypriote et la police chypriote turque sur les questions relatives à la surveillance policière de proximité • Deux visites par mois dans chacune des deux écoles de Pyla afin de multiplier les contacts entre les élèves et de réduire les tensions dans le village 	

<ul style="list-style-type: none"> • Organisation de 50 rencontres entre les deux communautés de Pyla afin de renforcer la coopération entre elles 	
<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>
3.2 Amélioration de l'acheminement de l'aide humanitaire destinée aux Chypriotes grecs et aux maronites dans le nord et aux Chypriotes turcs dans le sud	3.2.1 Diminution du nombre de plaintes émanant des bénéficiaires de l'aide humanitaire de part et d'autre de la zone tampon, de 180 en 2003/04 et 160 en 2004/05 à 120 en 2005/06
<i>Produits</i>	
<ul style="list-style-type: none"> • Fourniture de 156 escortes aux convois d'aide humanitaire organisés deux fois par semaine • Fourniture de 24 escortes aux familles rendant visite aux prisonniers • Fourniture d'une escorte aux pèlerins se rendant dans quatre lieux de culte de part et d'autre de la zone tampon 	
<i>Facteurs externes</i> : Coopération des forces de police	

Tableau 4
Ressources humaines
Composante 3 : police civile

<i>Catégorie</i>											Total
I. Police civile											
Postes approuvés pour 2004/05											69
Postes proposés pour 2005/06 ^a											62
Variation nette											(7)
<i>Personnel recruté sur le plan international</i>											
<i>Personnel recruté sur le plan national</i>											
<i>Personnel recruté sur le plan national</i>											
<i>Volontaires des Nations Unies</i>											
II. Personnel civil	<i>SGA/SSG</i>	<i>D-2/D-1</i>	<i>P-5/P-4</i>	<i>P-3 à P-1</i>	<i>Service mobile</i>	<i>Services généraux</i>	<i>Services de sécurité</i>	Total partiel	<i>Personnel recruté sur le plan national</i>	<i>Volontaires des Nations Unies</i>	Total
Bureau du Conseiller principal pour les questions de police											
Postes approuvés pour 2004/05	-	-	-	-	-	-	-	-	6	-	6
Postes proposés pour 2005/06 ^b	-	-	1	-	-	-	-	1	1	-	2
Variation nette	-	-	1	-	-	-	-	1	(5)	-	(4)
Total général (I-II)											
Postes approuvés pour 2004/05											75
Postes proposés pour 2005/06											64
Variation nette											(11)

^a Les postes de sept membres de la police civile, qui figuraient à la rubrique susmentionnée dans le budget 2004/05, sont transférés au Service des affaires civiles, qui relève de la composante 1, affaires politiques et civiles.

^b Les postes de quatre membres du personnel recruté sur le plan national (interprètes), qui figuraient à la rubrique susmentionnée dans le budget 2004/05, sont inclus dans les effectifs de la composante 1, affaires politiques et civiles.

<i>Réalisation escomptée/produits</i>
3.1 Amélioration des résultats des services de police dans la zone tampon 3.2 Amélioration de l'acheminement de l'aide humanitaire destinée aux Chypriotes grecs et aux maronites dans le nord et aux Chypriotes turcs dans le sud
<i>Produits</i> Tous les produits décrits pour la composante 3, police civile
<i>Justification</i> <ul style="list-style-type: none"> • Personnel recruté sur le plan international : création d'un poste de conseiller principal pour les questions de police (P-5) Compte tenu du rôle accru que la police civile de la mission est appelée à jouer, comme indiqué aux paragraphes 23 à 26 du rapport présenté par le Secrétaire général au Conseil de sécurité (S/2004/756), et de l'augmentation du nombre de membres de la police civile pour atteindre l'effectif autorisé, à savoir 69 membres, il est proposé de créer un poste de conseiller principal pour les questions de police, à la classe P-5. Les responsabilités du Conseiller principal consisteraient à donner des conseils au chef de mission sur toutes les questions relatives au maintien de l'ordre et à la sécurité intérieure à Chypre; à rester en contact avec la police locale de part et d'autre de la zone tampon concernant les affaires criminelles et les questions humanitaires; à apporter un appui à la composante militaire et au Service des affaires civiles pour les aider à suivre le travail de la police chypriote et de l'élément de police chypriote turc lorsque ceux-ci mènent des enquêtes dans la zone tampon; à élaborer le plan d'action stratégique pour la composante police civile et à superviser son application; et à établir des rapports analytiques sur les questions relatives aux activités de police civile. • Personnel recruté sur le plan national : suppression d'un poste d'agent des services généraux (secrétaire) Compte tenu du renforcement des postes de police, il est proposé de supprimer le poste susmentionné.

Composante 4 : appui

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>
4.1 Fourniture d'un appui logistique, administratif et en matière de sécurité efficace à la mission	<p>4.1.1 Diminution de la valeur d'inventaire des biens devant être passés par profits et pertes au 30 juin 2004 (750 000 dollars sur une valeur totale de 15,5 millions de dollars) soit 3 % de la valeur d'inventaire totale au 30 juin 2006 contre 5 % au 30 juin 2004</p> <p>4.1.2 Réduction du nombre d'accidents de la route auxquels sont mêlés des membres de la Force, soit 12 en moyenne par mois en 2005/06 contre 15 en 2004/05 et 17 en 2003/04</p> <p>4.1.3 Respect des règles de l'Union européenne en matière de sécurité du travail</p>

*Produits***Amélioration des services**

- Mise en œuvre du programme de sécurité routière et de sensibilisation des conducteurs à la prévention routière

Contingents et police civile

- Déploiement, relève et rapatriement de 860 soldats et de 69 membres de la police civile
- Fourniture et stockage de rations dans 6 postes militaires pour un effectif moyen de 860 soldats

Personnel civil

- Administration de 42 agents recrutés sur le plan international et de 113 agents recrutés sur le plan national

Installations et infrastructures

- Remise en état et entretien du quartier général de la Force, de 17 postes militaires et de 6 postes de police civile
- Démolition et enlèvement de 17 bâtiments préfabriqués âgés de plus de 20 ans et contenant de l'amiante
- Remise en état et entretien de 80 kilomètres de pistes de patrouilles et construction de 10 ponceaux
- Exploitation et entretien de 96 groupes électrogènes
- Remplacement de matériel et de mobilier dans 50 logements existants
- Amélioration de 4 hélistations pour les mettre aux normes de l'Organisation de l'aviation civile internationale

Transports terrestres

- Entretien et gestion de 356 véhicules, dont 9 véhicules blindés qui se trouvent tous au quartier général de la Force

Transports aériens

- Appui aux manœuvres de deux hélicoptères

Transmissions

- Exploitation et entretien de 20 systèmes téléphoniques à autocommutateur privé, de 4 stations terriennes de communication par satellite et de 48 systèmes de communication utilisant des ondes décimétriques (UHF) ou des faisceaux hertziens à haute fréquence dans 23 sites
- Remplacement d'un pylône de télécommunications et de 2 liaisons hertziennes numériques afin d'étendre le réseau hertzien terrestre
- Remplacement de 30 stations mobiles et fixes afin d'assurer le fonctionnement du réseau radiophonique à deux voies sur toute l'île

Informatique

- Exploitation et entretien d'un réseau local et de 7 réseaux étendus, de 290 ordinateurs de bureau, de 54 ordinateurs portables, de 273 imprimantes et de 18 serveurs

<p>Services médicaux</p> <ul style="list-style-type: none"> • Gestion et entretien de structures de conseil et de dépistage volontaire et confidentiel du VIH pour l'ensemble du personnel • Programme de sensibilisation au VIH, notamment par la diffusion de l'information entre collègues, destiné à l'ensemble du personnel <p>Sécurité</p> <ul style="list-style-type: none"> • Installation de systèmes d'alerte incendie dans les principaux camps • Mise en œuvre d'un programme de sécurité incendie pour la Force • Déploiement de 3 équipes mobiles de lutte contre l'incendie • Prestation de services de sécurité 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, à 17 postes militaires, y compris le quartier général de la Force • Révision du plan de sécurité • Formation de toutes les nouvelles recrues aux mesures de sécurité <p><i>Facteurs externes</i> : Les fournisseurs et prestataires de services seront en mesure de livrer les marchandises et de fournir les services conformément aux dispositions contractuelles</p>
--

Tableau 5
Ressources humaines
Composante 4 : appui

<i>Catégorie</i>											Total
I. Contingents											
Postes approuvés pour 2004/05											40
Postes proposés pour 2005/06 ^a											26
Variation nette											(14)
	<i>Personnel recruté sur le plan international</i>							<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			
<i>II. Personnel civil</i>	<i>SGA/SSG</i>	<i>D-2/D-1</i>	<i>P-5/P-4</i>	<i>P-3 à P-1</i>	<i>Service mobile</i>	<i>Services généraux</i>	<i>Services de sécurité</i>	Total partiel	<i>Volontaires des Nations Unies</i>	<i>Nations Unies</i>	Total
Administration											
Postes approuvés pour 2004/05	–	1	2	3	28	–	–	34	93	–	127
Postes proposés pour 2005/06	–	1	2	3	19	–	–	25	98	–	123
Variation nette	–	–	–	–	(9)	–	–	(9)	5	–	(4)
Total (I-II)											
Postes approuvés pour 2004/05											167

<i>II. Personnel civil</i>	<i>Personnel recruté sur le plan international</i>			<i>Service mobile</i>	<i>Services généraux</i>	<i>Services de sécurité</i>	Total partiel	<i>Personnel recruté sur le plan national</i>		Total
	<i>SGA/SSG D-2/D-1</i>	<i>P-5/P-4</i>	<i>P-3 à P-1</i>					<i>Volontaires des Nations Unies</i>		
Postes proposés pour 2005/06										149
Variation nette										(18)

^a Compte tenu de la réduction des effectifs militaires approuvée par le Conseil de sécurité dans sa résolution 1568 (2004).

<i>Réalisation escomptée/produits</i>
Réalisation escomptée : 4.1 Fourniture d'un appui logistique, administratif et en matière de sécurité efficace à la mission
<i>Produits</i>
<ul style="list-style-type: none"> • Exploitation et entretien de 20 systèmes téléphoniques à autocommutateur privé, de 4 stations terriennes de communication par satellite et de 48 systèmes de communication utilisant des ondes décimétriques (UHF) ou des faisceaux hertziens à haute fréquence dans 23 sites • Exploitation et entretien de 96 groupes électrogènes
<i>Justification</i>
<ul style="list-style-type: none"> • Transformation de cinq postes d'agent du Service mobile en postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national <p>Après étude des effectifs civils de la composante appui, il est proposé de transformer cinq postes d'agent du Service mobile en postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national, de transférer un poste d'agent du Service mobile au Service des affaires civiles (Composante 1, affaires politiques et civiles) et de supprimer trois postes d'agent du Service mobile, soit une réduction nette de quatre postes (suppression de neuf postes d'agent du Service mobile, compensée par la création de cinq postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national).</p> <p>En outre, compte tenu du fait que le Chef de la Section des finances est aussi fonctionnaire du budget, il est proposé de transférer un poste d'agent des services généraux recruté sur le plan national [assistant (budget)] du Bureau du Chef de l'Administration à la Section des finances.</p>

II. Ressources nécessaires

A. Vue d'ensemble

(En milliers de dollars des États-Unis ; l'exercice budgétaire court du 1^{er} juillet 2005 au 30 juin 2006)

Catégorie de dépenses	Dépenses (2003/04) (1)	Montants répartis ^{a,b} (2004/05) (2)	Prévisions de dépenses (2005/06) (3)	Variation	
				Montant (4) = (3)-(2)	Pourcentage (5) = (4)/(2)
Militaires et personnel de police					
Observateurs militaires	–	–	–	–	–
Contingents	22 691,2	23 128,7	17 082,3	(6 046,4)	(26,1)
Police civile	289,1	444,7	967,8	523,1	117,6
Unités de police constituées	–	–	–	–	–
Total partiel	22 980,3	23 573,4	18 050,1	(5 523,3)	(23,4)
Personnel civil					
Personnel recruté sur le plan international ^c	6 312,2	6 505,3	6 652,4	147,1	2,3
Personnel recruté sur le plan national ^d	5 098,2	5 343,1	6 078,9	735,8	13,8
Volontaires des Nations Unies	–	–	–	–	–
Total partiel	11 410,4	11 848,4	12 731,3	882,9	7,5
Dépenses opérationnelles					
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	55,2	50,0	75,0	25,0	50,0
Personnel fourni par des gouvernements	–	–	–	–	–
Observateurs électoraux civils	–	–	–	–	–
Consultants	–	–	–	–	–
Voyages	156,4	233,9	154,6	(79,3)	(33,9)
Installations et infrastructures	5 173,9	5 653,8	6 293,0	639,2	11,3
Transports terrestres	1 930,1	2 003,0	3 313,1	1 310,1	65,4
Transports aériens	1 456,9	1 497,9	1 587,1	89,2	6,0
Transports maritimes	–	–	–	–	–
Transmissions	768,4	938,1	920,4	(17,7)	(1,9)
Informatique	687,9	761,7	549,6	(212,1)	(27,8)
Services médicaux	242,9	225,4	261,1	35,7	15,8
Matériel spécial	90,7	6,3	9,9	3,6	57,1
Fournitures, services et matériel divers	511,1	448,5	401,4	(47,1)	(10,5)
Projets à effet rapide	–	–	–	–	–
Total partiel	11 073,5	11 818,6	13 565,2	1 746,6	14,8
Total brut	45 464,2	47 240,4	44 346,6	(2 893,8)	(6,1)
Recettes provenant des contributions du personnel	1 865,3	2 323,8	2 137,2	(186,6)	(8,0)
Total net	43 598,9	44 916,6	42 209,4	(2 707,2)	(6,0)

Catégorie de dépenses	Dépenses (2003/04) (1)	Montants répartis ^{a,b} (2004/05) (2)	Prévisions de dépenses (2005/06) (3)	Variation	
				Montant (4) = (3)-(2)	Pourcentage (5) = (4)/(2)
Contributions volontaires en nature (budgétisées) ^c	1 707,1	1 274,4	1 431,2	156,8	12,3
Total	47 171,3	48 514,8	45 777,8	(2 737,0)	(5,6)

^a Répartition ajustée des ressources approuvées entre les catégories de dépenses Militaires et personnel de police et Dépenses opérationnelles.

^b Non compris un montant de 2 176 900 dollars destiné au renforcement de la sûreté et de la sécurité du personnel et des locaux de la Force.

^c Le montant pour 2005/06 tient compte d'un taux de vacance de poste de 5 %, contre 4 % en 2004/05.

^d Le montant pour 2005/06 tient compte d'un taux de vacance de poste de 2 %, contre 1 % en 2004/05.

^e Les montants pour 2005/06 comprennent des contributions versées par les Gouvernements chypriote et britannique, qui s'élèvent respectivement à 1 426 200 dollars et 5 000 dollars.

B. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome

7. Le montant demandé pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2005 au 30 juin 2006, soit 1 464 300 dollars, a été calculé à partir des taux standard de remboursement pour le matériel majeur et pour le soutien logistique autonome.

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie de dépenses	Montant estimatif		
Matériel majeur			
Contingents			
Matériel majeur	1 399,4		
Soutien logistique autonome			
Installations et infrastructures			
Missions secondaires du génie	64,9		
Total	1 464,3		
<i>Facteurs applicables à la mission</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Date d'entrée en vigueur</i>	<i>Date du dernier examen</i>
A. Facteurs applicables à la zone de la mission	–	–	–
B. Facteurs applicables au pays d'origine			
Différentiel de transport	0,25-3,75		

C. Formation

8. Les montants estimatifs prévus au titre de la formation pour la période allant du 1^{er} juillet 2005 au 30 juin 2006 sont les suivants :

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>Montant estimatif</i>
Formation de consultants	3,6
Frais de voyage liés à la formation	25,4
Redevances, fournitures et services pour la formation	18,0
Total	47,0

9. Au cours de l'exercice, les programmes de formation porteront sur les domaines suivants : technologies de l'information et des communications, génie, achats, gestion et administration du personnel, et auront pour objet de faire acquérir de nouvelles connaissances et compétences aux membres du personnel recrutés tant sur le plan international que sur le plan national, et d'améliorer ou de mettre à niveau celles qu'ils possèdent déjà.

D. Contributions non budgétisées

10. La valeur estimative des contributions non budgétisées pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2005 au 30 juin 2006 sont les suivants :

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>Montant estimatif</i>
Accord sur le statut des forces ^a	211,0
Contributions volontaires en nature (non budgétisées)	–
Total	211,0

^a Valeur marchande, selon les estimations de la Force, du coût des postes d'observation des Nations Unies et des bureaux et logements, y compris le bâtiment du quartier général de la Force, mis à la disposition des contingents et des unités de police civile par le Gouvernement chypriote.

III. Analyse des variations¹

Explication

On trouvera dans la présente section, pour chaque rubrique, une indication des facteurs auxquels la variation est principalement imputable, les facteurs types recensés étant classés dans les quatre grandes catégories ci-après :

- **Mandat** : Variations liées à une modification de la portée ou de la nature du mandat ou à une révision des réalisations escomptées dans le cadre du mandat;
- **Facteurs externes** : Variations imputables à des acteurs extérieurs ou à des situations qui échappent au contrôle de l'Organisation;
- **Paramètres budgétaires** : Variations qui tiennent aux règles, directives et politiques de l'Organisation;
- **Gestion** : Variations dues à des décisions de gestion devant permettre d'obtenir les résultats escomptés avec plus d'efficacité (par exemple révision des priorités ou ajout de produits) ou avec plus d'efficience (par exemple réduction des effectifs ou des moyens nécessaires à l'exécution des produits sans incidence sur les produits) ou liées à des problèmes qui apparaissent au stade de l'exécution (par exemple sous-estimation du coût ou du volume des moyens nécessaires à l'exécution des produits ou retards dans le recrutement).

	<i>Variation</i>	
Contingents	(6 046,4)	(26,1 %)

- **Mandat : modification de la portée ou de la nature de la mission**

11. La variation, soit 6 046 400 dollars, tient essentiellement à la baisse des coûts liée à la réduction de l'effectif autorisé, qui passera de 1 230 à 860 hommes, tous grades confondus, conformément à la résolution 1568 (2004) du Conseil de sécurité.

	<i>Variation</i>	
Police civile	523,1	117,6 %

- **Paramètres budgétaires : modification du montant de l'indemnité de subsistance**

12. La variation, soit 523 100 dollars, est principalement imputable à l'augmentation des coûts au titre de l'indemnité de subsistance allouée aux membres de la police civile, dont le montant est passé de 12 à 36 dollars par jour le 1^{er} août 2004. Les dépenses prévues tiennent compte d'un taux de vacance de postes de 10 %.

¹ Le montant des variations est exprimé en milliers de dollars des États-Unis.

	<i>Variation</i>	
Personnel recruté sur le plan international	147,1	2,3 %

• **Paramètres budgétaires : application de taux propres à la mission**

13. La variation, soit 147 100 dollars, est principalement imputable à l'augmentation des ressources nécessaires au titre des traitements, des dépenses communes de personnel et des contributions du personnel recruté sur le plan international. Les dépenses prévues sont calculées sur la base de taux propres à la mission établis à partir du coût moyen effectif des traitements par classe au cours de l'exercice précédent, et compte tenu d'un taux de vacance de postes de 5 %. Le montant estimatif des dépenses communes de personnel représente 70 % des traitements nets du personnel international.

	<i>Variation</i>	
Personnel recruté sur le plan national	735,8	13,8 %

• **Paramètres budgétaires : barème des traitements révisés**

• **Gestion : moyens et produits revus à la hausse**

14. La variation, soit 735 800 dollars, tient principalement à l'augmentation des ressources prévues au titre des traitements, des dépenses communes de personnel et des contributions du personnel recruté sur le plan national, du fait de l'application d'un barème des traitements révisé depuis septembre 2004, ainsi qu'à l'augmentation des effectifs de cette catégorie de personnel, qui comprendra 113 postes au total compte tenu des 4 postes supplémentaires proposés. Les dépenses prévues tiennent compte d'un taux de vacance de postes de 2 %.

	<i>Variation</i>	
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	25,0	50,0 %

• **Gestion : moyens revus à la hausse et produits inchangés**

15. La variation, soit 25 000 dollars, tient principalement à l'augmentation des ressources nécessaires pour le recrutement de personnel engagé pour des périodes de courte durée (sur la base des dépenses encourues à ce titre lors des exercices précédents) pour remplacer le personnel en congé de maternité ou en congé de maladie de longue durée, et de personnel temporaire qui sera chargé de projets spéciaux (dans des domaines techniques et en informatique), pour lesquels la mission ne dispose pas des compétences nécessaires.

	<i>Variation</i>	
Voyages	(79,3)	(33,9 %)

• **Gestion : moyens et produits revus à la baisse**

16. La variation, soit 79 300 dollars, s'explique principalement par une diminution des ressources prévues au titre des frais de voyage grâce aux mesures prises par la mission pour réduire les voyages officiels, ainsi qu'à la poursuite de la mise en

oeuvre de programmes de formation de formateurs et de l'exécution des programmes de formation sur le plan local chaque fois que possible.

	<i>Variation</i>	
Installations et infrastructures	639,2	11,3 %

• **Paramètres budgétaires : moyens et produits revus à la hausse**

17. La variation, soit 639 200 dollars, est imputable à l'augmentation des dépenses au titre de services de rénovation liés à la réinstallation de contingents dans trois camps principaux, ainsi qu'à l'augmentation des coûts stipulés dans les contrats relatifs aux services de distribution collective et aux services d'entretien assurés par des fournisseurs locaux.

	<i>Variation</i>	
Transports terrestres	1 310,1	65,4 %

• **Gestion : moyens revus à la hausse et produits inchangés**

18. La variation, soit 1 310 100 dollars, s'explique par l'augmentation des coûts de location de véhicules en vertu du nouveau contrat, ainsi qu'à l'augmentation du coût du carburant.

	<i>Variation</i>	
Transports aériens	89,2	6,0 %

• **Mandat : modification de la conception de l'opération**

19. La variation, soit 89 200 dollars, est principalement imputable à une augmentation du nombre d'heures de vol de l'hélicoptère léger utilisé par la mission en vue d'accroître la capacité d'observation et de surveillance aérienne de la Force, en partie annulée par une réduction du nombre d'heures de vol de l'hélicoptère moyen, le nombre total d'heures de vol de la flotte s'établissant à 1 320 pour l'exercice, contre 1 188 en 2004/05.

	<i>Variation</i>	
Transmissions	(17,7)	(1,9 %)

• **Gestion : moyens revus à la baisse et produits inchangés**

20. La variation, soit 17 700 dollars, s'explique essentiellement par une réduction des dépenses prévues au titre du remplacement de pylônes de télécommunication (un en 2005/06 contre quatre en 2004/05), ainsi que par l'achat de liaisons hertziennes de plus faible capacité du fait de l'acquisition de matériel de plus grande capacité au cours d'exercices antérieurs.

	<i>Variation</i>	
Informatique	(212,1)	(27,8 %)

• **Gestion : moyens revus à la baisse et produits inchangés**

21. La variation, soit 212 100 dollars, est due principalement à une réduction des dépenses prévues au titre du remplacement de matériel et de l'achat de logiciels du fait de l'acquisition de nouveau matériel qui doit avoir lieu au cours de l'exercice 2004/05, ainsi que de l'appui aux logiciels fourni par l'ONU dans le cadre d'arrangements contractuels à l'échelle mondiale.

	<i>Variation</i>	
Services médicaux	35,7	15,8 %

• **Gestion : moyens et produits revus à la hausse**

22. La variation, soit 35 700 dollars, est imputable aux dépenses supplémentaires liées à l'achat de fournitures médicales (trousses de premiers secours et articles liés à la prévention du VIH).

	<i>Variation</i>	
Matériel spécial	3,6	57,1 %

• **Gestion : moyens revus à la hausse et produits inchangés**

23. La variation, soit 3 600 dollars, s'explique par l'achat d'une jumelle-télémetre indispensable pour l'alignement des antennes paraboliques et hyperfréquences.

	<i>Variation</i>	
Fournitures, services et matériel divers	(47,1)	(10,5 %)

• **Gestion : moyens et produits revus à la baisse**

24. La variation, soit 47 100 dollars, tient à la diminution des dépenses prévues au titre des dépenses et loisirs, des pièces d'uniformes militaires et des coupes de cheveux du fait de la réduction des effectifs autorisés de la Force.

IV. Décisions que l'Assemblée générale devra prendre

25. En ce qui concerne le financement de la Force, l'Assemblée générale devra se prononcer sur les points suivants :

a) L'ouverture, aux fins du fonctionnement de la Force pour la période de 12 mois allant du 1^{er} juillet 2005 au 30 juin 2006, d'un crédit d'un montant de 44 346 600 dollars, dont un montant net de 20 569 800 dollars financé au moyen des contributions volontaires versées par les Gouvernements chypriote (14 069 800 dollars) et grec (6,5 millions de dollars);

b) La mise en recouvrement, à raison de 1 981 400 dollars par mois, d'un montant de 23 776 800 dollars, représentant le solde du crédit ouvert, au cas où le Conseil de sécurité déciderait de proroger le mandat de la Force.

V. Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux demandes et recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires et du Comité des commissaires aux comptes de l'ONU

A. Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

(A/58/759/Add.4)

<i>Demande/recommandation</i>	<i>Mesures prises</i>
Les renseignements complémentaires communiqués au Comité consultatif font apparaître que le processus de passation de matériel par profits et pertes est lent à l'UNFICYP. La mission devrait prendre des mesures prioritaires en vue d'améliorer sa gestion des stocks (par. 26).	La mission a amélioré sa gestion des stocks en vue d'accélérer le processus de passation par profits et pertes du matériel. Au 15 décembre 2004, l'UNFICYP n'avait aucun matériel en instance de passation par profits et pertes.

B. Comité des commissaires aux comptes

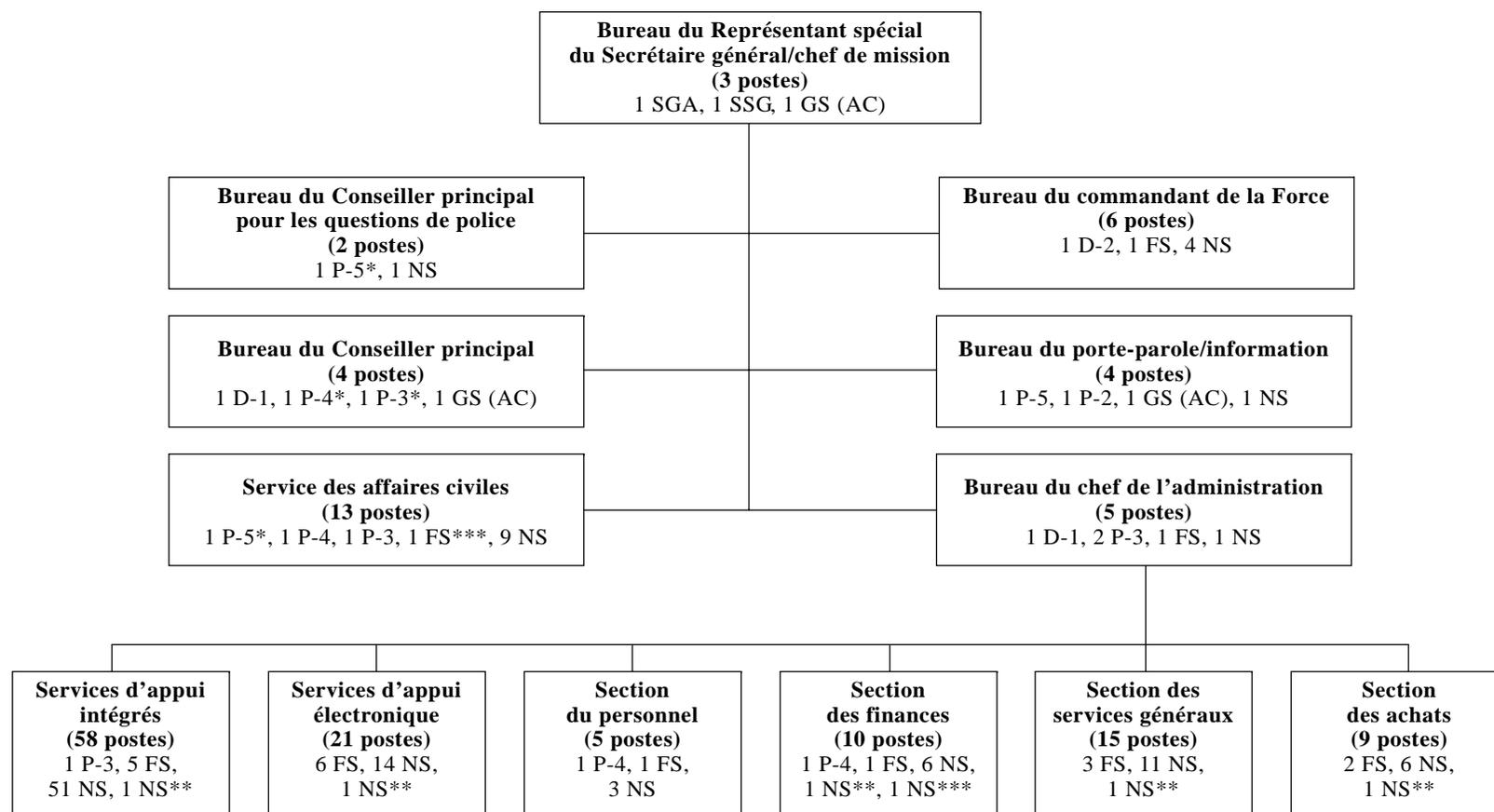
(A/58/5, vol. II)

<i>Résumé de la recommandation</i>	<i>Suite donnée à la recommandation</i>
Le Comité note qu'à la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental et à l'UNFICYP, les formulaires de décharge de responsabilité n'étaient pas toujours remplis. Le Comité recommande à nouveau que l'Administration veille à ce que les formulaires de décharge de responsabilité soient remplis dans toutes les missions, comme le prévoit le <i>Manuel d'opérations aériennes</i> .	Recommandation appliquée. Les formulaires sont remplis, signés par un agent qui ne fait pas partie du personnel de l'ONU et visés par un témoin avant le décollage de l'appareil.

Annexe

Organigrammes

A. Bureaux fonctionnels et services administratifs



* Nouveau poste.

** Poste transféré de la catégorie du Service mobile.

*** Poste transféré.

Abréviations : SGA = Secrétaire général adjoint; SSG = Sous Secrétaire général; GS (AC) = agent des services généraux (autres classes);
NS = personnel recruté sur le plan national; FS = agent du Service mobile.

B. Composante militaire

